

Insertion : la force de frappe des CPAS

Au 1^{er} janvier 2017, les 262 CPAS wallons avaient remis plus de 22 000 bénéficiaires dans une forme active d'insertion. Un exploit. Et un boulot de fou.

● **Pascale SERRET**

La Fédération des CPAS wallons vient d'actualiser ses chiffres de l'insertion socio-professionnelle. Les derniers datent de la « radioscopie » de 2014.

Cette mise à jour tombe bien : dans sa propre actualisation du plan wallon de lutte contre la pauvreté, le gouvernement wallon a ajouté l'axe de la remise à l'emploi et de l'insertion socio-professionnelle.

« C'est l'occasion de montrer ce qu'on fait déjà », commente Alain Vaessen, directeur général de la Fédération des CPAS wallons.

1. En 3 ans, +37 % L'insertion par l'emploi, par la mise aux études ou la mise en formation fait partie des missions obligatoires du CPAS. Globalement, ça concerne environ un tiers du public des Centres publics d'action sociale. Au 1^{er} janvier 2017, les trois volets de l'activation accueillent 22 396 personnes (+37,4 % par rapport à 2014).

2. Un contexte très lourd Et on ne parle pas

« Le nombre d'étudiants interpelle. C'est vraiment le signe d'une précarisation croissante. »

des deux tiers du public qui font l'objet d'un accompagnement d'une autre nature, dans un contexte où le taux de pauvreté frôle les 20 % en Wallonie et ne faiblit pas. Les CPAS ont vu le nombre de leurs bénéficiaires passer allègrement la barre des 60 000 en 2016 pour atteindre les 67 154 personnes en janvier 2017 (revenu d'insertion et aide sociale équivalente).

3. Les raisons de la croissance L'explication de cette courbe affolante, on la connaît : depuis la limitation dans le temps du droit aux allocations d'insertion (depuis 2015), les personnes basculent du « payroll » de l'ONEM à celui des CPAS. Le public augmente, le travail d'insertion aussi, forcément. Mais si le public global des CPAS a crû de

28,7 % entre 2014 et 2017, les bénéficiaires en insertion ont augmenté plus vite dans le même temps (+37,4 %, on l'a dit).

4. Plus de 10 000 étudiants Quel type d'insertion pour les quelque 22 000 bénéficiaires concernés ? Les études pour 10 188 d'entre eux (l'augmentation est impressionnante : +37,6 % en 2014). « C'est donc l'aide financière des CPAS qui leur permet de suivre leurs études, précise Alain Vaessen. Leur nombre interpelle. C'est vraiment le signe d'une précarisation croissante. » Près de la moitié (46 %) sont inscrits dans le secondaire supérieur, 32 % dans le supérieur non universitaire et 14 % à l'université.

5. L'emploi (9 000) et la formation (5 000) Le temps de retrouver ses droits aux allocations de chômage, un bénéficiaire peut se voir proposer un contrat par le CPAS (article 60). Ils étaient 5 801 au 1^{er} janvier 2017. Une entreprise peut faire la même chose (article 61) : on comptait 529 contrats de ce type à la même date. Si on ajoute les autres formes de mise à l'emploi (Activa, PTP...), l'intérim, les ALE, on arrive à 9 139 bénéficiaires insérés par l'emploi. Et on n'oublie pas les 5 208 personnes en formation. ■

« Il y a une pression difficilement tenable »



Pour Alain Vaessen, le directeur général de la Fédération des CPAS (Union des Villes et Communes de Wallonie), les travailleurs sociaux sont carrément des « acteurs de l'impossible ». Parce que mener une politique d'insertion active en très forte croissance avec des effectifs constants, il faut le faire.

Pendant que le nombre de bénéficiaires des CPAS wallons augmentait globalement de 28,7 % en 3 ans et que le travail d'insertion active digérait une hausse de 37,4 %, le nombre d'équivalents temps au sein du personnel ne profitait que

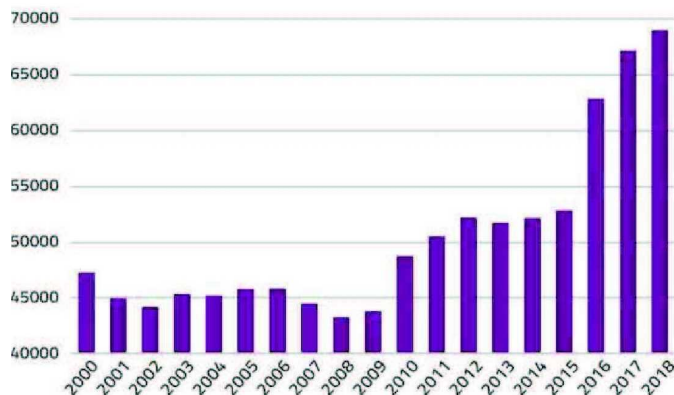
de renforts de 3,8 %. C'était bienvenu mais absolument « sans commune mesure ».

« Sans compter qu'il y a encore toutes les autres missions d'insertion sociale : accompagner ceux qui n'ont pas les moyens d'assurer leur survie, leur nourriture, leur logement... Ces bénéficiaires ne sont pas en mesure de chercher un emploi », précise Marie Castaigne, conseillère à la Fédération des CPAS. C'est elle qui a réalisé la nouvelle radioscopie des politiques d'insertion, qui mobilisent un millier d'équivalents temps plein pour gérer les dossiers de 22 000 bénéficiaires en insertion.

« Les travailleurs restent très motivés. Mais ils sont pressés comme des citrons et n'ont pas toujours le temps pour un accompagnement qu'ils voudraient plus individualisé », dit-elle.

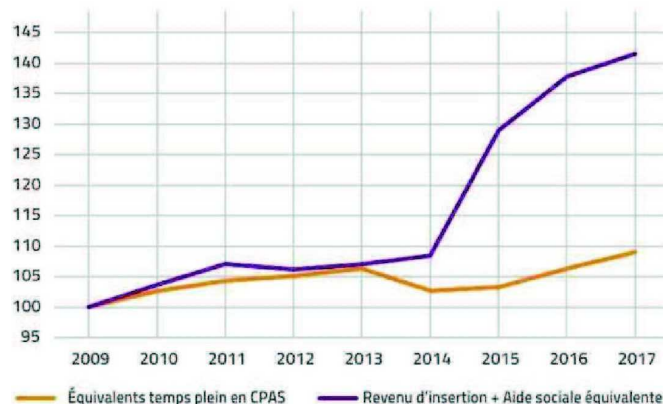
Alain Vaessen confirme : « Il y a une pression difficilement tenable, qui amène une forme de mécanisation, de standardisation du travail social. Parce qu'il faut faire du volume. Et puis, il y a ces contraintes administratives de plus en plus lourdes. On évolue vers un modèle de plus en plus contrôlant, toujours lié à la suspicion de fraude sociale. On ne peut pas faire sans contrôle, mais il ne faut pas exagérer. » ■ **P.S.**

Augmentation des bénéficiaires: un pic depuis 2016



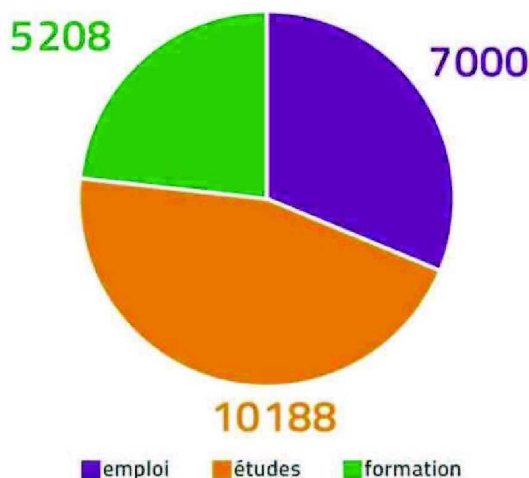
Les CPAS font face à une croissance inédite du nombre de bénéficiaires (revenu d'insertion et aide sociale équivalente)

Pas plus de personnel pour gérer l'afflux



La courbe des employés à temps plein du CPAS n'a quasiment pas évolué, face à la croissance du nombre de bénéficiaires

Les trois types d'insertion par les CPAS wallons



Près de la moitié du public en cours d'insertion sont des étudiants.
Un signe de précarisation toujours plus intense dans la population